



**ffme**

fédération  
française  
de la montagne  
et de l'escalade

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE

Comité Départemental 06  
2, rue du Colonel GASSIN – CDOS – 06 000 NICE  
Tel : 04 92 60 47 82

Le 25 août 2005

## LETTRE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES CLUBS D'ESCALADE ET DE TOUS LES GRIMPEURS

- Après plusieurs réunions entre le club de Cap-d'Ail, la mairie et le CD-FFME 06, nous arrivons enfin à une **légalisation de la pratique de l'escalade sur le site de la Tête de Chien**. Cet accord formalisé par un arrêté municipal prend en compte le Plan de Prévention des Risques (P.P.R.), dont le S.I.V.O.M. de Villefranche sur Mer à la charge.
- Bien que certains secteurs très intéressants pour la pratique de notre activité soient **touchés par une interdiction**, d'autres sont maintenant **officiellement autorisés**.
- Il ne faut donc pas vivre cette situation comme une nouvelle attaque contre notre activité, mais comme une nécessaire prise en compte des **risques géologiques** de ce secteur par rapport aux importants **enjeux financiers** qui se trouvent en dessous, et par rapport aux **responsabilités juridiques** qui s'y associent.
- Une réunion sera prochainement organisée afin d'en savoir un peu plus sur les échéances et l'importance du P.P.R. Le CD essaiera alors de faire **affiner les périodes d'interdiction** en fonction de la réalité des travaux.
- Le CD et le club de Cap-d'Ail étant officiellement engagés auprès de la mairie de Cap-d'Ail, nous vous demandons de **transmettre cette lettre** et les deux pièces jointes à **tous vos adhérents**, et plus largement encore à **tous les grimpeurs** fréquentant les salles d'escalade où rencontrés sur le terrain. Il en va de la crédibilité du CD-FFME 06, de son action et par la même des prochaines démarches qui pourraient être entreprises.
- Le CD et le club de Cap-d'Ail ont œuvré (avec leurs petits moyens) **en faveur de l'Escalade**. Il est important de rappeler que **les portes restent ouvertes** à toutes personnes désireuses de s'investir, en allant un peu plus loin :
  - que la simple consommation de voies d'escalade,
  - que la discussion sur un forum du web,
  - que l'équipement sauvage d'un site ou d'une voie,
  - que la critique primaire et le non respect de l'interdiction.

Le Comité Départemental FFME

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.